Le Nord

ADMINISTRATION — **LILLE, 15, rue d'Angleterre, LILLE**

BUREAU D'ANNONCES — **1, rue des Sept-Agaches, Grand'Place**

CONDITIONS

Par la poste. Un an . . . . . 20 francs
Six mois . . . . . 10 francs
Trois mois . . . . . 5 francs
Départements-Belgique et Etrang., port en sus

PUBLICITE

Annonces . . . . . la ligne 0,40
Réclames . . . . . — 0,75
Faits-divers . . . . . — 1,50
Chronique locale . . . . . — 4,00

TEMPERATURE

Lille, le 8 janvier.

Minimum, nuit, abrité..... 3°3
Minimum, nuit, découvert.... 2°0
Surface du sol, 8 h. du matin 1°8
A 1 mètre de profondeur..... 4°0
De l'air à l'ombre..... 3°0
Maximum, jour, à l'ombre.... 3°5
Maximum, jour, au soleil.... 4°4
Etat hygrométrique (8 h. m.) 0—60
Etat du ciel : Très nuageux.
Direction du vent S.

Rasoirmax. — Le 8 janvier (8 h. du matin) la pression était de 753 m/m, le 9 janvier (8 heures du matin), la pression est de :

Temps probable. — En France, des pluies sont probables; la température va s'abaisser et se rapprocher de la normale.

Ce que l'on trouve

Oui, ce que l'on trouve, non pas dans la rue, mais dans un seul numéro d'une de ces feuilles blocardes, mac.., que nous sommes obligés de lire, comme le pharmacien est obligé de manier des poisons. Le voici en raccourci. Oh ! nous ne prenons qu'un seul numéro, et dans ce numéro, les premières colonnes de la première page, rien que les trois mets frelatés, vénéneux, les trois articles qui s'y étalent.

Voici d'abord le citoyen Basly qui continue ses airs exaspérants sur la pitoyable gestion des mines, sur le sort injuste, misérable qui est fait aux mineurs. Sa guitare n'a que cette corde, et ce qu'il en pince !

La chanson agaçante, souvent mensongère de l'ancien cabaretier de Denain, aujourd'hui cossu maire de Lens et député, se supporterait encore. Le brave ouvrier passe, et il a tort, sur la situation précaire, dangereuse du Vieux Syndicat. Ces questions de légalité l'ennuient, ne sont pas dans ses cordes, elles ne le touchent pas directement, tout de suite, dans son pain de chaque jour.

Ses yeux s'ouvrent cependant, et, à côté de l'organisation dont Basly se sert pour maintenir une popularité sur le déclin, ils aperçoivent le syndicat purement professionnel. Là, rien pour la fortune ou pour le journal d'un politicien, tout est pour l'ouvrier. Ses institutions économiques sont florissantes et tout au profit du travailleur : jardins, maisons, caisses dotales, de décès, de chômage.

Si les mineurs versent des cotisations, ils savent où va l'argent. En est-il ainsi au syndicat politique ?

Ecoutez plutôt ce fait raconté par un journal du pays de Lens :

Depuis 13 ans, un ouvrier mineur faisait partie de l'illégal syndicat des mineurs du Pas-de-Calais. Il avait été malade à maintes reprises. **JAMAIS** le prétendu syndicat ne lui avait versé un centime.

Dégoûté des agissements des véreux qui dirigent cette association prétendue professionnelle, il a abandonné le groupement politique et a adhéré au véritable **syndicat** des Mineurs du Nord et du Pas-de-Calais, et cela depuis deux mois et demi. Il a donc versé en tout UN franc. Il vient d'être malade et a déjà reçu comme secours syndical la somme de **87 francs**.

Au lieu de verser des larmes de frère de misère à 4 francs par jour, sur les Veuves de Courrières et sur les puits qui s'enflamment, le grand manitou du Vieux soi-disant syndicat ferait mieux de voir au service des secours en cas de maladie, tel qu'il doit fonctionner en toute organisation syndicale qui pratique autre chose que la politique et la fumisterie.

***

Après Basly, ami des ouvriers comme on vient de le voir, apparaît Desmons Gustave, alias Dewerckar, grand dénonciateur devant les seigneurs de la Loge dont il est lui-même un des plus vénérables.

Sa joie déborde à la nomination de Briand comme ministre de la Justice et des Cultes.

« Il a montré, dit-il, son habileté, sa compétence ; il a prouvé qu'il savait vaincre toutes les résistances. »

Ainsi donc, pour être ministre de la Justice, pour diriger dans tout le pays des milliers de magistrats dans l'application des lois, dans la sauvegarde des droits des citoyens, la qualité maîtresse, foi du « républicain » Desmons, c'est non pas le calme, la sagesse, une impartialité incontestée, une science plus qu'ordinaire des Codes et de la jurisprudence, mais l'art de faire marcher au doigt et à l'œil parquets et tribunaux.

Il est temps de mettre à la raison des juges encore assez naïfs pour croire que les volontés des morts doivent être respectées et que les biens donnés à l'Eglise ne sauraient devenir la propriété des administrations dites charitables et qui sont entre les mains des francs-maçons.

« Briand, dit Dewereker, est l'homme avisé et prudent, mais résolu pour déjouer tous les artifices, pour forcer la magistrature à respecter et à appliquer loyalement les lois du pays. »

On sait que « les lois du pays » sont tout simplement les décisions prises dans les Convents maçonniques ; que la loi de dévolution, en particulier, n'est que le brigandage organisé.

Sous la main de Briand, et à l'immense satisfaction de Desmons, les magistrats ne doivent être que des hommes à tout faire que l'on brisera s'ils ne consentent pas à revêtir le vol des formes judiciaires.

***

Et maintenant passons à d'autres exercices, et saluons « l'éducation physique rénovée dans les lycées et les collèges ».

Ainsi s'intitule la dissertation d'un anonyme en faveur de la gymnastique.

Oh ! nous ne dirons pas de mal de cet art salutaire.

Mais les professeurs la trouveront excessive, sinon tout à fait mauvaise, de se voir dirigés et éducateurs de la volonté, devant « provoquer l'initiative et la gaieté de l'élève » pour employer les termes du Conseil supérieur de l'Instruction publique.

Cette importante assemblée de pédagogues croirait s'abaisser en parlant du rôle capital et souverainement efficace du catéchisme pour former les âmes d'enfant ; mais très sérieusement elle s'intéresse aux mouvements des bras et des jambes et considère que de leur réglementation dépend le niveau moral de l'éducation de la jeunesse.

Sans rire le « dissertateur » continue : « On demandera donc beaucoup au maître de gymnastique, beaucoup plus qu'on ne demandait jusqu'ici. »

En résumé le Conseil supérieur veut que désormais le professeur de gymnastique joigne à ses connaissances spéciales une valeur intellectuelle et morale qui en impose aux élèves et relève son enseignement.

Cette prétention serait de tous points légitime si on ne sentait percer le ridicule et criminel désir d'attribuer à l'éducation corporelle une importance qui relègue au second plan le développement moral de l'âme dont l'existence est problématique pour l'enseignement officiel.

Mais s'il est avéré que la connaissance de l'orthographe et du calcul ne saurait développer dans l'enfant l'énergie pour faire le bien et résister au mal, on accordera bien que le professeur de gymnastique n'est guère qualifié pour inculquer, au moyen des mouvements méthodiques du corps et des membres, la vigueur de volonté que réclame le respect du prochain et de soi-même.

Et ce ne seront pas les professeurs de gymnastique qui nous démentiront.

Avec leur bon sens ils sont les premiers à vanter les bienfaits hygiéniques de leur art, ils savent qu'un corps vigoureux et dispos peut exercer sur les facultés de l'âme une salutaire influence ; mais, jamais, la gymnastique corporelle ne pourra suppléer le moins du monde la gymnastique morale qui exerce la volonté en l'assouplissant pour le bien, en la fortifiant contre le mal.

Ils veulent l'adage complet : **Mens sana in corpore sano**, une âme saine dans un corps bien portant.

***

Nous nous sommes éloignés de Courrières et de Basly, de Briand, ministre, et de Desmons, et cependant qu'il s'agisse du Vieux syndicat illégal, de la justice remplacée par l'arbitraire tyrannique, ou de la gymnastique qui veut devenir la morale, nous avons toujours en face l'erreur et le mal : des politiciens et des admbitieux qui vivent en trompant le peuple, un pouvoir qui prétend légitimer le despotisme et le vol, des intellectuels qui exaltent le corps pour se débarrasser de l'âme responsable ici-bas et justiciable après la mort.

Voilà ce que l'on trouve dans la pâtée servie chaque jour par les feuilles blocardes au cerveau de leurs lecteurs.

Comment ne seraient-ils pas enmpoisonnés ?

Y. H.

ÉCHOS

RECOMPENSES AUX SOUS-AGENTS DES POSTES

Sont transformées en médailles d'argent des postes et télégraphes, les médailles de bronze antérieurement décernées aux sous-agents dont les noms suivent, savoir :

MM. Bétrème, facteur receveur à Rieux-en-Cambrésis ; Wils, courrier auxiliaire à Hondschoote, titulaires de la médaille de bronze depuis le 30 décembre 1901.

La médaille de bronze des postes et télégraphes est décernée aux sous-agents dont les noms suivent, savoir :

MM. Affiard, brigadier facteur à Lille ; Legaye, courrier convoyeur à Lille.

MEDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL

Des médailles d'honneur sont accordées aux ouvriers et employés dont les noms suivent :

MM. Affringue, à Somain ; Aglave, à Bruay-sur-l'Escaut ; Ahache, à Pérenchies ; Aglave, à Onnaing ; Aglave, à Quiévrechain ; Aglave, à Onnaing ; André, à Fourmies ; André, à Fourmies ; Applincourt, à Trélon ; Arnold, à Anor ; Arnoult, à Lille ; Babot, à Onnaing ; Bachelet, à Cambrai ; Baert, à Lille ; Bagiie, à Pérenchies ; Baillon, à Busigny ; Baisez, à Tourcoing ; Barbieux, à Roubaix ; Mme Baron, nés Lecourt, à Armentières.

MM. Bastian, à Hautmont ; Baudrin, à Escaudain ; Bauduin, à Sars-Poteries ; Baufle, à Croix ; Bauwornaerts, à Lille ; Bay, à Condé-sur-l'Escaut ; Mme Béyart, née Carpentier, à Steenwerck ; MM. Béasse, à Lille ; Beaumont, à Saint-Amand ; Becker, à Dunkerque ; Becquart, à Bois-Grenier ; Bédu, à Lambres ; Béguin, à Fourmies ; Béguin, à Fourmies ; Béhal, à Anzin ; Bellac, à Lille ; Béiouriez, à Denain ; Belleville, à Lille ; Bellier, à Cambrai ; Benoît, à Sin-le-Noble.

MM. Bergerand, à Anzin ; Bernard, à Denain ; Mme Berteloot, née Permon, à Rosendaël ; MM. Berten, à Dunkerque ; Berthier, à Erquinghem-Lys ; Bertrand, à Trélon ; Bétrencourt, à Wasnes-au-Bac ; Mlle Beulens, à Hem ; Mm. Bézy, à Raulx ; Biernau, à Auberchicourt ; Billet, à Tourcoing ; Binot, à Trélon ; Blanchard, à Cambrai ; Blanchard, à Quiévy ; Blanchard, à Saint-Python ; Bleuzez, à Lille ; Blin, à Trélon ; Blois, à Abscon ; Blois, à Condé-sur-l'Escaut ; Blothad, à La Sentinelle ; Bock, à Sars-Poteries ; Bode, à Wallers ; Bollaert, à Bergues ; Mme Bollaert, née Brasm, à Bergues ; MM. Bonnet, à Hérin ; Bos, à Bruay-sur-l'Escaut ; Bossaert, à Pérenchies ; Bouchart, à Denain ; Bouillon, à St-Waast-la-Haut ; Boulanger, à Fourmies ; Boulonger, à Trélon ; Boulizz, à Denain ; Bouonne, à Auberchicourt ; Bourgoignon, à Lille ; Bourguelin, à Auberchicourt ; Bouriet, à Solre-le-Château ; Branquet, à Trélon ; Braun, à Tourcoing ; Briatte, Poix-du-Nord ; Bricout, à Denain.

Mme Bricaut, née Legrand, à Saint-Souplet ; MM. Brienne, à Lecelles ; Brouillard, à Fresnes ; Brouilliard, à Vieux-Condé ; Brouillard, à Fresnes ; Broutin, à Fenain ; Bruneau, à Trélon ; Brunin, à Lille ; Bruyère, à Sars-Poteries ; Bruyère, à Sars-Poteries ; Buisset, à Sars-Poteries ; Bulgrave, à Roubaix ; Mlle Bulteel, à Loos ; MM. Burlez, à Pérenchies ; Buriez, à Haubourdin ; Buytaert, à Lille ; Cacheux, à La Sentinelle ; Cahier, à Merville ; Cahitte, à Vieux-Condé ; Calonne, à Merville ; Callou, à Denain ; Cambay, à Bantigny ; Canivez, à Wallers ; Canivez, à Escaudain ; Caniver, à Escaudain ; Canonne, à Fourmies ; Capin à Nivelle ; Carabin, à Sars-Poteries ; Carabin à Sars-Poteries ; Caramiaux, à Escaudain ; Carlier, à Houdain ; Carlier, à Flers-en-Escrebieux ; Mlle Carlier, à Saint-Souplet ; MM. Caron, à Bruay-sur-l'Escaut ; Carpentier, à Fourmies ; Cart, à Valenciennes ; Carton, à Vieux-Condé ; Carton, à Nieppe ; Bultez, à Aniche.

(A suivre).

Bulletin diocésain paroissial

Le prochain numéro du **Bulletin diocésain paroissial** portera la date du **dimanche 19 Janvier.** Nous prions Messieurs les Curés de nous envoyer leur copie spéciale **AU PLUS TARD** pour le **lundi matin 13 janvier.**

Les étrennes des Expulsés

Lille. — Mme Becquart-Richez, 20 fr. — Mme Lavrand, 20 fr. — M. et Mme Florent Binauld, 50 fr. — Mlle Marie-Louise Binauld, 5 fr. — Mme Gillain, 5 fr. — M. Adolphe Scrurfledt, 5 fr. — Mme Richez-Vaymel, 10 f. — Anonyme (Si vous avez peu, donnez peu, mais de bon cœur), 0,50.

" Les Questions Ecclésiastiques "

Une nouvelle revue Théologique, appelée à un très grand succès auprès des prêtres studieux et des catholiques avides de se tenir au courant de tout ce qui touche à la science théologique, vient de se fonder avec le concours des éminents professeurs de la Faculté de Théologie de Lille.

Conforme, en tous points, aux enseignements de l'Eglise, son programme se trouve singulièrement précisé dans le décret Lamentabili *et dans l'Encyclique* Pascendi. *LES QUESTIONS ECCLESIASTIQUES s'attacheront surtout à combattre les erreurs modernes et à faire mieux comprendre les vérités que celles-ci attaquent.*

Les abonnements sont reçus en nos bureaux, 15, rue d'Angleterre, au prix de 12 francs par an pour la France et 13,50 pour l'étranger.

Un numéro spécimen et le prospectus seront envoyés sur réception d'une simple carte. Le premier numéro, 96 pages grand in-8°, paraîtra mardi prochain.

Gazette du Nord

On annonce la mort :

A **ROUBAIX**, de **Mlle Emma Caulin**, ancienne institutrice, décédée subitement en son domicile rue de Sébastopol, à l'âge de 65 ans.

Mlle Caulin, très dévouée aux œuvres, était estimée de tous. Zélatrice de la Ligue de l' « Ave Maria », elle distribuait chaque mois 400 petits journaux bleus avec un zèle admirable. Nous lui devons à ce titre un souvenir particulièrement reconnaissant.

A **BELLAING**, de **Dame Denise-Michelle-Marie-Joseph Moreau de Bellaing**, douairière de feu **M. Auguste-Marie-Stanislas d'Aumale**, pieusement décédée mercredi matin au château de Bellaing, dans sa 87e année.

La défunte, très dévouée aux œuvres, était la Providence de la commune.

Les funérailles auront lieu le lundi 13 janvier, à 11 heures du matin, en l'église de Bellaing.

Lundi est décédé, à **BERGUES**, à l'âge de 80 ans, **M. Eugène Zylof de Wynde**, père de MM. Henry et Gaston Zylof de Wynde, ce dernier est gendre de M. le colonel Arnould.

M. Zylof de Wynde avait épousé en premières noces Mlle Julia Maurice, fille de M. Maurice, ancien député à l'Assemblée Nationale, sénateur et maire de Douai ; il était donc l'oncle de notre dévoué conseiller général, M. Charles Maurice, ainsi que de M. Jules Maurice, docteur ès-sciences.

Cette mort met en deuil les familles Zylof de Steenbourg, de Proyart de Baillescourt, Jean de Bréda, Pierre d'Escaibes, de Meezemaker, de Hauteclocque, etc.

M. Zylof de Wynde, qui fut un chrétien pratiquant, est mort muni de tous les sacrements de l'Eglise.

En l'église paroissiale de **SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL**, au milieu d'une assistance très nombreuse, ont eu lieu, mardi, à 10 heures du matin, les funérailles de **M. Désiré Vanneuville**, ancien adjoint au maire, ancien trésorier du Conseil de fabrique, décédé le 3 janvier, à l'âge de 80 ans.

Le défunt, qui vivait entouré de la vénération de tous, laisse derrière lui d'unanimes regrets.

Nous recommandons aux prières l'âme les défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

Mardi matin, a été célébré, en l'église Saint-Michel, à **LILLE**, le mariage de **Mlle Marie Roche-Villaume**, fille de feu M. Eugène Roche, membre du Conseil supérieur de la Mutualité, président de la Société des Voyageurs de Commerce du Nord, avec **M. le docteur Léonce Huyghe.**

En raison de deuils récents, la cérémonie a été strictement intime.

Mardi, à onze heures et demie, a été célébré, en l'église de **WERVICQ-FRANCE**, le mariage de **Mlle Marie-Antoinette Lepoutre**, fille de M. Félix Lepoutre, négociant, et de Mme Lepoutre-Hopsomer, avec **M. Gustave Rohart**, négociant à **ARMENTIERES**, fils de M. et Mme Rohart-Barbry.

Les témoins pour la mariée étaient : M. le docteur Charles Lepoutre, conseiller municipal de Roubaix, chevalier de l'Ordre Pontifical « Pro Ecclesia et Pontifice », et M. Alphonse Hopsomer, notaire et maire à Linselles, ses oncles ; et pour le marié : M. Emile Dambrine-Barbry, négociant à Merville, son oncle, et M. Louis Turpin, fabricant à Armentières, son cousin.

La messe a été célébrée par M. l'abbé Kieken, curé de Bray-Dunes, qui a prononcé un magnifique discours avant de recevoir le consentement des époux.

Dans le cortège d'élite se trouvaient plusieurs amateurs qui ont relevé la cérémonie par le concours très apprécié de leur talent musical.

La belle et vaste église était remplie par une foule sympathique. Les habitants de Wervicq avaient tous arboré leurs drapeaux et avaient même élevé des arcs-de-triomphe.

On annonce, de **MOUVAUX**, le mariage, pour le 1er février, de **Mademoiselle Bernadette Duthoit**, fille de M. Henri Duthoit-Cardon, de Mouvaux, avec **M. Alfred Breyer**, fils de M. Guillaume Breyer-Lacroix, de **CROIX.**

Nos félicitations aux futurs époux.

Université catholique

SECTION DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES

Jeudi 9 janvier, à quatre heures. M. Dewaulle : L'hérédité et son influence sociale. Les grands hommes.

LES LISTES ÉLECTORALES

Voici les délais dans lesquels auront lieu, en 1908, les diverses opérations concernant la révision des listes électorales :

1° Préparation du tableau de rectification, du 1er au 10 janvier ;

2° Délai pour dresser ce tableau, du 10 au 14 janvier ;

3° Publication du tableau de rectification, le 15 janvier ;

4° Délai pour les réclamations, du 16 janvier au 4 février, à minuit ;

5° Délai pour les décisions de la commission chargée du jugement des réclamations, produites contre la teneur du tableau, du 4 au 9 février ;

6° Délai pour notifier aux intéressés les décisions de la commission, du 9 au 12 février ;

7° Délai d'appel devant le juge de Paix, du 12 au 17 février.

8° Délai pour les décisions du juge de paix, du 17 au 27 février.

9° Délai pour les notifications des décisions du juge de paix, du 27 février au 2 mars ;

10° Délai d'appel en cassation, du 2 au 12 mars ;

11° Clôture définitive de la liste, le 31 mars.

La communion quotidienne

UN TRACT GRATUIT

Un catholique généreux, désireux de voir répandre dans toutes les familles les instructions de Notre Saint-Père, le Pape Pie X, sur la Communion quotidienne, nous a demandé de mettre **gratuitement** à la disposition de MM. les Curés, un petit tract, tiré à 150.000 exemplaires, et contenant les principaux passages des décrets sur la **Communion quotidienne** et sur la **Confession.**

Une affiche, qui ne peut être affichée qu'à l'intérieur des églises, chapelles, patronages et salles de réunions, reproduit les mêmes décrets. Nous la mettons également à la disposition de MM. les Curés.

Nota. — 1. Les commandes peuvent être adressées dès maintenant à nos bureaux, **15, rue d'Angleterre, Lille** ; elles seront servies d'après leur ordre d'arrivée.

2. Ceux de nos amis qui ont un colis de « Croix », soit quotidien, soit hebdomadaire, recevront gratuitement les tracts demandés, en une ou plusieurs fois — dans leurs colis.

3. Les personnes qui ne reçoivent pas de colis, auront à supporter le coût d'un postal qui s'élève à :

0,60 de 1 à 3 kilos, en gare
0,80 de 3 à 5 kilos —
1,25 de 5 à 10 kilos —

4. Un kilo contient environ 350 tracts.

Une grave affaire

A DUNKERQUE

M. Desticker, juge d'instruction, continue son enquête sur les agissements des administrateurs de la « Société Française d'Exploitations Forestières et d'Importations ».

On a dit que les fondateurs et administrateurs pourraient être responsables aux deux points de vue civil et criminel, — civil s'ils ont été négligents, imprudents et ont ainsi, par leur légèreté, été la cause de la perte subie par d'autres ; criminel s'ils ont commis des actes répréhensibles.

Pour le fondateur, la question n'est pas douteuse : c'est M. Warlop, dont on connaît les agissements et les antécédents.

Pour les administrateurs, il appartiendra au juge d'instruction et, sans doute, au Tribunal qui sera saisi par les parties civiles, de dire ce qu'il doit en être.

Ces administrateurs sont de deux sortes, les administrateurs statutaires et ceux nommés plus tard par les actionnaires. Les noms des premiers ont été publiés avec les statuts : on les connaît.

Les autres qui devaient remplacer deux des premiers démissionnaires depuis quelque temps, MM. J...; et A..., devaient être nommés par les actionnaires et donner quittance et décharge à leurs prédécesseurs.

L'arrivée inopinée de M. Desticker a empêché cette opération d'aboutir...

On sait le reste.

M. M..., officier au 110e de ligne, qui avait recommandé, de bonne foi, l'affaire à ses camarades, remboursera ces derniers de son argent.

Bloc-Notes

PETITS FEUILLETS

POUR LES OUVRIERS

Le « Travailleur » fait de la réclame pour le voyage à Cannes, Nice, Menton, avec billets d'aller et retour valables jusqu'au 24 janvier.

Evidemment c'est à la portée des prolétaires !

Le canard à deux ronds qui ne manque aucune occasion de tomber sur les capitalistes ferait bien d'être logique. Aurait-il une clientèle de bourgeois ? Peut-être ; ne serait-ce que pour se faire des fonds. La galette ne déplaît pas tant aux collectes qu'ils le disent, ils veulent avoir des capitaux à condition de ne pas passer pour capitalistes.

Donc, ouvriers, votre journal à bon marché (0 fr. 10 centimes le numéro) vous propose une balade sur la Côte d'Azur. Avec quelques centaines de francs vous en sortirez facilement.

Ne dites pas que c'est trop cher, le « Travailleur » se moquerait de vous.

Pas le moyen ? Mais y avait-il plus frère de misère qu'Henri-Jules Ghesquière ? Cependant, avant qu'il fût député, il put se rendre au Carnaval de Nice. Il ne voyageait pas à l'œil à ce moment et mangeait un capitaliste à chaque repas.

Demandez-lui la recette pour se procurer des ressources. Il la connaît, le veinard !

Pas le moyen ? Mais pour 104 malheureux francs, le citoyen Gustave, Emile, Chapeaurond, Delory se rendit avec toute sa smala en Algérie.

On eût même beaucoup de mal à l'en faire revenir pour pleurer sur les ruines du théâtre incendié.

104 francs... (et le reste) c'est une bagatelle.

Ne vous plaignez donc pas, travailleurs, vos élus ont du « pognon », cela doit vous suffire.

Si j'étais socialiste, je serais très fier, même si je n'avais pas de pain à donner aux miens, de savoir que mon frère de misère a bien dîné chez Divetr, qu'il a pu se payer de coûteuses fantaisies et faire dessécher son ventre en l'honneur de Mahomet.

Dis-donc, Gustave, donne à tes copains le moyen de ne dépenser que 104 balles pour effectuer pareil voyage en nombreuse compagnie.

Mais je suis naïf, moi ; si le « Travailleur » propose à ses lecteurs une tournée à Menton, Nice, Cannes, c'est qu'ils ont des ressources. Je n'y pensais pas ! Je parie que Délory et Ghesquière ont partagé leurs 15.000 balles avec ceux qui subissent toutes les semaines les effets de leur prose dormitive. Dans ces conditions on comprend qu'on ne regarde plus à la dépense dans le clan des collectes.

Oh ! les poires ! les bonnes poires !

En lisant le « Travailleur », les ouvriers, ceux qu'on n'a pas complètement décervelés, ont dû se dire : « Nice ? Cannes ? Menton ? peau de balle et balai de crin ! On se paie notre tête ! On a du mal assez en été de rassembler quelques ronds pour aller à Phalempin ou à Dunkerque passer un jour ! On n'a même pas toujours de quoi se payer le tramway pour aller à Ronchin, manger sur l'herbe du champ de manœuvre. »

C'est égal, on ne manque pas de toupet, au « Travailleur », et on s'en sert ! N'est-ce pas, Gustave ?

O. SOIE.

La tempête de neige

SUR LA LIGNE LILLE-VALENCIENNES

La tempête de neige a sévi avec une telle violence du côté de Templeuve que plus de soixante poteaux télégraphiques, brisés et arrachés, sont tombés sur la ligne Lille-Hirson, l'obstruant sur une longueur d'un kilomètre.

Plusieurs trains, venant de Lille et d'Avesnes ont été bloqués.

THÉ CHAMBARD
LE MEILLEUR REMÈDE DE LA
CONSTIPATION

LILLE

Les funérailles de M. Desmet

Nous recevons du Bureau de bienfaisance la communication suivante :

La Ville de Lille s'apprête à faire des funérailles grandioses à M. Emile Deamet, le généreux bienfaiteur des pauvres qui vient de donner plus d'un million et demi au Bureau de bienfaisance.

L'administration municipale s'est réunie d'urgence hier soir sous la présidence de M. le Maire pour régler les détails de cette cérémonie.

M. Titren, vice-président du Bureau de bienfaisance, assistait à cette séance.

Après une entente avec le clergé de St-Etienne et de Saint-Maurice, il a été décidé que les funérailles solennelles auront lieu samedi prochain, à 11 heures, à l'église Saint-Maurice.

Le corps de M. Emile Desmet est arrivé à Lille ce matin et a été déposé dans la grande salle des séances du Bureau de

---

FEUILLETON 2.

Mam'zelle Monte-Cristo

Par Charles SOLO

— Je comprends ta colère, frère, et je l'excuse ; après tout, Forwaert était une bête de prix et...

— Elle m'avait coûté 25 livres l'an dernier à la foire de Klipdan !... une bête superbe qui eût fait la gloire d'un éleveur d'Epson et qui, dans ce pays maudit, brûlait sans broncher ses dix mille à l'heure.

— Vingt-cinq livres !... Vingt-cinq livres ! Il est de fait que c'est une somme, mais Forwaert peut aussi ne pas avoir été volé ! Qui te dit que, profitant de la négligence de son boy, il ne s'est pas échappé ?

— Mon frère, je te le répète, Forwaert a été volé par cette vermine noire qui rôde sans cesse autour du kraal et qui a des espions partout.

— En faisant des recherches...

— Des recherches... essaye donc de mettre la main sur ces démons d'ébène, auxquels ni un repli du terrain, ni une caverne ne restent inconnus ! autant vaudrait chercher un shelling dans les remous du Sterckstrom.

— Tu peux essayer !

— Je ne suis pas de ceux qui reculent devant une difficulté ; aussi dès la première heure ai-je envoyé Swani et tous les nègres dont je pouvais disposer à la recherche du cheval disparu, leur promettant une demi-couronne en cas de réussite et vingt-cinq coups de chicotte s'ils revenaient bredouille...

— La recette n'est pas mauvaise, mais j'estime qu'il serait préférable de s'assurer

— Je sais que cet horrible singe est au de la personne du vieux Zimbo, le coureur du désert.

— Je sais que cet horrible singe est au courant de tout ce qui se passe dans la région ; on le trouve partout et nulle part, et je suis persuadé qu'il pourrait nous dire exactement ce qu'est devenu Forwaert ; mais, voilà ! il faudrait pouvoir lui mettre la main dessus...

Joe ne répondit pas ! c'était sa façon d'approuver son aîné.

Coup sur coup, il avala quelques bonnes gorgées et reprit :

— A propos ! sais-tu ce que les nègres disent de Zimbo ?

— Il serait, dit-on, le dernier descendant d'un roi de ce pays, dont la tribu fut rejetée de l'autre côté du Limpopo.

— Et il posséderait une fortune immense.

— Toujours d'après la légende !

— Tu oublies, frère, que les légendes, comme les rêves, ne sont que mensonges !

— C'est possible ! mais toujours est-il que ce vieux sorcier qui s'en va de ferme en ferme mendier une croûte de pain et un verre de rhum passe aux yeux des noirs pour posséder quelque part un trésor d'une valeur inestimable.

— Sans doute formé de verroteries, des morceaux de laiton et des boutons de cuivre que ses ancêtres reçurent jadis des blancs !

— Tu ignores peut-être que sous des apparences grossières le vieux Cafre garde l'empreinte de l'éducation qu'il reçut autrefois en Europe ! Non ! Zimbo n'est pas un homme à thésauriser des brimborions de pacotille, et le trésor qu'il garde jalousement en un endroit connu de lui seul est bel et bien, à en croire ses pareils, un amoncellement de diamants, les plus beaux qui furent jamais découverts en Afrique.

Joe ! Joe ! je te l'ai déjà dit, le gin te monte à la tête ; tu n'as fait qu'entamer le deuxième cruchon et te voilà saoul au point de dire des sottises ! Faudra te mettre à la diète, car décidément tu as la berlue !

— Berlue tant qu'il te plaira ! Je ne fais que répéter ce que, bien des fois, j'ai entendu affirmer par nos boys.

— Tu as pris des vessies pour des lanternes et tu te détraques ! oui, tu te détraques !

Et le digne Jim demeurait sur son siège, ses grosses lippes contractées par un rire sonore.

Des cris gutturaux, des jurons, des blasphèmes, alternés avec le claquement de ce fouet à manche court dont sont toujours porteurs les contremaîtres des mines sud-africaines, éclatèrent derrière la palissade.

L'accès de folle gaîté du bon Jim s'arrêta dans une dernière contorsion.

— Que le tonnerre m'écrase si ne voilà pas notre meute ! Ah ! les vaillards ! ils ont fait bonne besogne, car, sans doute, ils me ramènent Forwaert ! Mais non ! quel vilain gibier rapportent-ils là ?

Une troupe composée d'une demi-douzaine de noirs, nus jusqu'à la ceinture et armés de vieux fusils à silex, pénétra dans l'enclos et, cédant respectueusement le pas à leur chef Swani un nègre australien qui, à coups de crosse de carabine, faisait avancer un être des plus bizarres.

C'était un Cafre, à la peau noire comme de l'ébène, aux traits sillonnés de rides profondes, aux yeux enfoncés dans l'orbite et au crâne dénudé.

Il était d'une stature élevée et d'une maigreur qui lui donnait plutôt l'aspect d'un squelette que d'une créature vivante.

Chose bizarre, ses yeux, à demi cachés sous des sourcils grisonnants, avaient un éclat fascinateur.

Malgré les blasphèmes et les coups de fouet de Swani, le prisonnier avançait d'une allure lente qui ne manquait pas de dignité.

Les nègres composant le reste de la troupe se tenaient à distance n'assister qu'avec répugnance à un spectacle qui, pour eux, était pourtant chose banale.

A la vue du prisonnier, Jim eut un sourire, si ainsi peut s'appeler l'horrible grimace qui vint contracter son faciès.

— Te voilà satisfait, Joe ! Swani a eu le nez fin, c'est ton Zimbo, ton prince détrôné et archimillionnaire qu'il nous ramène.

Et, se frotant les mains dans un geste d'infinie satisfaction, il murmura entre ses dents :

— Bonne affaire ! bonne affaire !

Cependant, le chef de la meute avait poussé le prisonnier jusque sous le store.

— Maître, dit-il, la disparition de Forwaert reste plus mystérieuse que jamais, je connais le désert et je sais qu'il est inutile d'y poursuivre bêtes et gens sans être guidés par des renseignements précis ; à dix milles d'ici, nous avons trouvé cette vermine tapie dans un trou de rocher. Après l'avoir inutilement questionné j'ai pensé que le gueux en savait beaucoup plus qu'il ne voulait en laisser paraître et, malgré ses protestations, je me suis emparé de sa vilaine carcasse ! Ai-je bien fait, maître ?

Jim s'adressa au prisonnier.

— Approche ! dit-il.

Le nègre ne bougea pas.

— Approche ! fils de chienne ! ne m'as-tu pas compris ?

Swani se chargea de faire exécuter l'ordre.

Il imprima au pauvre diable une violente secousse et l'envoya rouler au pied du guéridon.

Le choc avait été rude, la tête du vieillard cogna le sol durci, mais, se relevant sans un cri, sans une plainte, il darda sur les deux Anglais ses prunelles ardentes.

Jim continua :

— Tu vas me répondre sans détours ! Qu'est devenu mon cheval Forwaert ?

Les lèvres de Zimbo se desserrèrent, une nouvelle flamme passa dans son regard et, lentement, il scanda :

— Jim Blackbaern, j'appartiens à une race libre dont les traités garantissent l'indépendance ; tu n'as ni le droit de me retenir prisonnier, ni celui de m'interroger.

— Ha ! ha ! la bonne histoire que tu me contes là, affreuse vermine ! Ces traités, ce n'est pas moi qui les ai signés ; aussi comprendras-tu le cas que j'en fais ! Mais, fini de rire ! L'on assure que tu es l'argus et le sorcier du désert, que tu sais tout et que rien ne t'échappe. Tu peux donc me dire ce qu'est devenu mon cheval Forwaert.

— J'ignore ce dont tu veux parler, Jim Blackbaern, et le saurais-je même, je refuse de te répondre.

— Prends garde ! Je dispose de moyens...

— Ces moyens, le noir Zimbo les méprise comme il méprise Blackbaern au visage pâle !

Le rictus de Jim disparut soudain, ses traits se colorèrent, une lueur fauve passa dans ses yeux.

— Tu me méprises ! Ah ! tu m'obliges à renoncer aux derniers ménagements ! Mon cheval Forwaert, c'est toi qui l'as volé, entends-tu ?... C'est toi !... toi !

Le nègre haussa les épaules.

Jim Blackbaern écumait, son frère ricanait.

— Oui ! c'est toi qui as volé Forwaert ! Forwaert, une bête magnifique, qui valait cent livres comme un shilling ! Cent livres ! que tu vas me rembourser sur ce trésor que tu possèdes et dont je sais l'existence.

Une crispation nerveuse passa dans la face du vieux nègre, sa poitrine se gonfla comme si elle eût été prête à se rompre, il eut un cri rauque et, trompant la surveillance de Swani, il bondit vers Jim Blackbaern et, par deux fois, lui cracha au visage.

Le mouvement avait été si brusque, si imprévu, que nul n'avait pu l'empêcher.

Jim devint blême, un instant il resta comme hypnotisé.

(A suivre).

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE
CACAO D'AIGUEBELLE
Dépôt : 74 bis, rue Nationale, LILLE

Le gérant : Ch. VERIN.
Imp. *Croix du Nord*, 15, r. d'Angleterre, Lille.